

Les relations entre syndicats et partis politiques au Québec

Par Thomas Collombat



Si sur le plan des relations du travail le Québec appartient incontestablement à l'espace juridique nord-américain, la situation est un peu plus nuancée lorsqu'on se penche sur les rapports entre syndicats et partis politiques. À cet égard, le Québec se caractérise par une certaine hybridité, reprenant tant des éléments du contexte canadien que des inspirations plus européennes. La question nationale (c'est-à-dire le débat sur l'indépendance du Québec) est aussi régulièrement venue interférer dans ces dynamiques. La situation semble aujourd'hui se consolider autour d'une certaine forme d'indépendance des centrales vis-à-vis des partis tout en revendiquant la légitimité de l'intervention politique des syndicats.

Par Thomas Collombat et Xavier Lafrance, professeurs de science politique

Pluralisme syndical, pluralité d'approches

Le paysage syndical québécois se distingue du reste de l'Amérique du Nord par la coexistence de plusieurs centrales syndicales^[i]. La scène syndicale états-unienne est en effet dominée de longue date par une seule organisation, l'American Federation of Labor – Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO), et celle du Canada-anglais (c'est-à-dire le Canada hors-Québec) par le Congrès du travail du Canada (CTC). Ces deux centrales partagent d'ailleurs des racines historiques communes, ayant été en grande partie fondées par des « syndicats internationaux », c'est-à-dire des organisations états-uniennes s'étant également implantées au Canada (on pense par exemple au Syndicat des Métallos, aux Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce ou encore au Syndicat international des employés de services)^[ii].

Le Québec n'échappe pas à cette tendance puisque sa principale centrale, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), en est issue. Représentant 600 000 travailleur·euses au travers de ses syndicats membres, elle est formellement affiliée au CTC tout en ayant progressivement négocié avec ce dernier une autonomie quasi-totale. Contrairement à ses homologues des autres provinces, la FTQ évolue toutefois aux côtés de trois autres centrales et de plusieurs grands syndicats dits indépendants, c'est-à-dire non affiliés à une structure interprofessionnelle.

Ce pluralisme est largement dû à l'héritage du syndicalisme catholique, le Québec ayant été le seul territoire en Amérique du Nord où il s'est implanté de façon durable et significative. Ainsi, la deuxième plus grande centrale, la Confédération des syndicats nationaux (CSN), est la successeuse de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), fondée en 1921 et dont les statuts s'inspiraient largement de ceux de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)^[iii]. La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), troisième plus grande organisation, est quant à elle l'héritière du syndicalisme enseignant de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques (CIC), puis de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ). La quatrième centrale, la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), ainsi que la plupart des grands syndicats indépendants sont issus de scissions de la CSN, motivées soit par des raisons d'orientation politique (dans le cas de la CSD) soit par la conviction de certains groupes du secteur public que leurs intérêts seraient mieux défendus de façon autonome.

Au-delà des structures, ce pluralisme s'est également manifesté par une pluralité d'approches quant aux liens avec les partis politiques. Cette diversité a longtemps été incarnée par la différence d'approches entre la FTQ et la CSN. Pour la FTQ, le lien au champ partisan n'a jamais été problématique en soi, et la centrale s'est toujours permise d'appuyer ou de combattre explicitement une organisation politique. Elle a même indirectement contribué à en créer une dans les années 1960. C'est en effet en 1961 qu'est fondé le Nouveau Parti démocratique (NPD), largement à l'initiative du CTC^[iv]. Étant l'affiliée provinciale de ce dernier, la FTQ en devient organiquement membre puisque les statuts du NPD, en partie inspirés de la tradition travailliste britannique, permettent l'affiliation directe des organisations syndicales. À ses débuts, le parti attire un certain soutien y compris dans les rangs syndicaux au Québec. Cet appui sera toutefois de courte durée, et la FTQ s'en éloigne rapidement pour changer de stratégie d'alliances partisans.

La situation est différente à la CSN, comme d'ailleurs dans la plupart des organisations issues du syndicalisme catholique. Les statuts de la centrale l'empêchent en effet non seulement de s'affilier mais même de soutenir explicitement un parti politique. Cette interdiction ne s'applique pas à ses organisations affiliées, mais celles-ci ont tendance à reproduire la ligne de la centrale, à quelques exceptions près. Elle ne se prive pas pour autant d'intervenir durant les campagnes électorales, mais elle le fait plutôt sur des thématiques précises ou en invitant ses membres à comparer les programmes avec sa propre plateforme. Il est également reconnu historiquement que cette position de principe n'a pas empêché une proximité d'une partie de l'appareil syndical avec certains partis politiques. Ainsi, Jean Marchand se lança en 1965 en politique fédérale aux côtés du futur Premier ministre libéral Pierre Elliott Trudeau, un an seulement après avoir quitté la présidence de la CSN. Plusieurs décennies plus tard, un de ses successeurs, Marc Laviolette, s'impliqua activement au sein du Parti québécois (PQ). Mais ces engagements ne se font formellement qu'une fois que les mandats syndicaux sont terminés et n'impliquent donc pas l'organisation comme telle.

Question nationale et lien aux partis

À partir des années 1960, la montée en puissance du courant indépendantiste (c'est-à-dire prônant l'indépendance du Québec vis-à-vis du Canada) vient brasser les cartes des alliances syndicats-partis. À la FTQ, dont une partie significative des membres travaille dans le secteur privé, la question du respect de la langue française dans les milieux de travail devient primordiale, le patronat majoritairement anglophone imposant par exemple dans certains secteurs la négociation collective en anglais pour une main d'œuvre quasi-exclusivement francophone. Cette adéquation entre question nationale et question sociale, la majorité francophone du Québec correspondant en large partie à une classe ouvrière exploitée par une bourgeoisie majoritairement anglophone, entraîne à la fois un soutien croissant à la cause indépendantiste au sein des classes populaires et une inflexion progressiste du mouvement indépendantiste lui-même. Ces dynamiques conduisent à un rapprochement entre syndicats et partis indépendantistes, en particulier lorsqu'en 1968 la fondation du PQ consacre celui-ci comme le véhicule principal de l'orientation souverainiste tout en le définissant comme parti social-démocrate.

C'est notamment sous l'impulsion de Fernand Daoust, alors secrétaire-général de la FTQ, que celle-ci adopte une franche position d'appui au PQ et à la cause souverainiste^[v]. Lorsque ce parti arrive au pouvoir en 1976, il fait rapidement adopter plusieurs lois réclamées de longue date par le mouvement syndical et qui positionnent le Québec comme le territoire le plus favorable au mouvement ouvrier en Amérique du Nord. Les principales centrales appuieront toutes le "Oui" au référendum sur l'indépendance du Québec de 1980^[vi], toutefois la CSN et la CEQ conserveront toujours une distance plus importante par rapport au PQ en raison de leur tradition apartisane et de leur ligne politique plus explicitement critique de la social-démocratie dans les années 1970. Cette distance se transformera en rupture dans les années 1980, alors que le gouvernement du PQ adopte un virage austéritaire aux conséquences dramatiques pour les employés du secteur public, largement représentés par ces deux centrales.

Le référendum de 1995 donne lieu à un nouvel épisode de "nationalisme compétitif"^[vii] au cours duquel les organisations syndicales, considérées comme des "partenaires pour la souveraineté", sont appelées à contribuer à une forme d'alliance sacrée indépendantiste et à se rapprocher de fait non seulement du PQ mais aussi d'autres acteurs de la société civile, incluant des employeurs. Le nouvel échec de ce référendum, suivi par le Sommet socio-économique de 1996 au cours duquel le nouveau leader du PQ, Lucien Bouchard (issu du Parti conservateur fédéral), tente de faire avaliser par les centrales sa stratégie de "déficit zéro"^[viii], conduit à un nouvel éloignement entre le PQ et les syndicats. La FTQ continuera de lui accorder son appui jusqu'en 2007 tandis que la CSN et la CSQ retourneront à une approche plus critique.

À partir du début des années 2000, la montée en puissance de forces politiques conservatrices tant sur le plan provincial que fédéral ainsi que le glissement vers le centre de plusieurs partis sociaux-démocrates incitent les syndicats à se concentrer sur la lutte contre la droite. L'arrivée au pouvoir à Québec en 2003 d'un Parti libéral particulièrement à droite, ainsi que celle du Parti conservateur du Canada à Ottawa en 2006, consacrent l'entrée dans une ère à la fois d'austérité budgétaire et de législations pro-capital qui conduisent les centrales syndicales québécoises à lancer campagne sur campagne afin de contrer les partis les plus à droite, mais sans indiquer pour autant pour quelle alternative voter. Lorsqu'en 2012 l'un des mouvements sociaux les plus importants de l'histoire contemporaine du Québec force le gouvernement Charest à la démission, les syndicats en sont un rouage important tout en entretenant une certaine ambiguïté à l'égard du mouvement étudiant ayant été la bougie d'allumage de la contestation^[ix].

La scène politique québécoise se transforme de façon importante dans les années 2010 avec la fondation (2011) puis l'arrivée au pouvoir (2018) de la Coalition Avenir Québec (CAQ), parti formé par des dissident-es du PQ et du Parti libéral et avançant un projet centriste tant sur le plan socio-économique que sur celui de la question nationale (la CAQ défend un nationalisme autonomiste mais non indépendantiste). Bien qu'elle réussisse à attirer quelques syndicalistes dans ses rangs et même à en présenter certain-es comme candidat-es, elle prend un virage résolument à droite notamment au lendemain de la pandémie de Covid-19, reflétant les orientations antisyndicales d'un ancien parti qu'elle avait absorbé à sa fondation,

l'Action démocratique du Québec. À la fin de son deuxième mandat au pouvoir, en 2025, elle fait adopter plusieurs lois considérées comme antisyndicales, attaquant le droit de grève et remettant en cause la légitimité de l'intervention politique des syndicats[x]. Ceci renforce l'animosité entre les centrales et la CAQ. Dans un contexte de remontée de la conflictualité dans les milieux de travail, les projets de loi sont perçus comme des tentatives d'affaiblir et de bâillonner politiquement un mouvement syndical semblant reprendre du poil de la bête.

Et la gauche dans tout ça ?

Face aux errements de la social-démocratie et à la radicalisation du centre-droit, la gauche québécoise a toujours rencontré de nombreuses difficultés à se rassembler et à exister de façon autonome sur la scène partisane. Si plusieurs initiatives éparées existent depuis les années 1970, elles ne réussissent jamais à créer une coalition suffisamment solide pour connaître des succès électoraux[xi]. Les deux principaux obstacles semblent être à la fois la question nationale et le mode de scrutin. La première conduit en effet de nombreux·ses électeur·rices à « voter en se bouchant le nez » pour le PQ, faisant passer la nécessité de l'indépendance au-dessus d'éventuelles insatisfactions ou frustrations quant aux positions socio-économiques du parti. Le mode de scrutin uninominal à un tour, quant à lui, tend à favoriser les partis déjà en place et nuit à l'expression parlementaire de forces politiques plus marginales ou émergentes.

La dynamique semble changer à partir de 2006 avec la fondation de Québec solidaire (QS)[xii]. Issu de la fusion de plusieurs petites organisations de gauche préexistantes, le nouveau parti semble bénéficier de la lassitude croissante de l'électorat progressiste vis-à-vis du PQ et s'inscrit dans la tendance internationale des « nouveaux partis de gauche » cherchant à offrir une alternative à la social-démocratie et un meilleur ancrage avec les mouvements sociaux[xiii]. Il connaît des succès électoraux inédits pour la gauche non-péquistes en faisant élire un, deux puis trois député·es entre 2008 et 2014, puis en dépassant les 15% du vote populaire et obtenant un groupe parlementaire de dix membres en 2018, puis de onze en 2022.

Malgré ces résultats et un programme très franchement pro-syndical, QS n'a jamais obtenu le soutien formel des centrales ni de leurs organisations affiliées, à de rares exceptions près[xiv]. La plus notable est sans doute le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), structure territoriale la plus importante de la CSN et qui se distingue par son engagement politique et partisan de longue date. Le CCMM a ainsi explicitement encouragé la création de QS puis a constamment soutenu le parti.

À l'inverse, on constate à un certain moment une initiative de plusieurs militant·es péquistes pour tenter d'infléchir la ligne du PQ dans un sens plus pro-syndical au travers d'un groupe éphémèrement reconnu officiellement par le parti, Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre (SPQ Libre). Il est toutefois rapidement dissout et ne semble pas avoir influencé durablement les orientations programmatiques du PQ. Depuis l'arrivée de Paul Saint-Pierre-Plamondon à la tête du parti en 2020, la ligne semble se droitiser de plus en plus, y compris sur les enjeux syndicaux. Ainsi, si le PQ s'est bien opposé au projet de loi 89 de la CAQ limitant le droit de grève, il a quelques mois plus tard appuyé l'idée d'en devancer l'application face à un arrêt de travail potentiel dans les transports publics montréalais.

Un syndicalisme politique mais non partisan

Héritier d'une tradition plurielle de rapport au politique, le syndicalisme québécois semble avoir convergé vers une approche non-partisane mais ne signifiant pas pour autant une neutralité politique. Fruit d'orientations historiques pour certaines, de la déception vis-à-vis du principal véhicule historique de la social-démocratie (le PQ), pour d'autres, cette attitude n'empêche pas les organisations syndicales de se prononcer sur une multitude d'enjeux et d'identifier assez clairement leurs adversaires, si ce n'est de soutenir explicitement une ou plusieurs organisations.

Cette orientation semble refléter les souhaits des travailleur·euses syndiqué·es. Les neuf principales organisations syndicales québécoises (les quatre centrales et les cinq plus grands syndicats indépendants) sont en effet engagées depuis 2025 dans un vaste processus d'états généraux à l'occasion duquel elles ont consulté leurs membres sur un vaste éventail de sujets^[xv]. Concernant l'action politique des syndicats, les membres ont clairement indiqué qu'ils et elles la considéraient comme pertinente à condition qu'elle s'inscrive dans les réalités du monde du travail et qu'elle soit non-partisane. Ces constats sont donc en contradiction avec les orientations de la CAQ dont le projet de loi 3, en 2025, visait à limiter la possibilité pour les syndicats d'utiliser les cotisations de leurs membres à des fins politiques. Largement critiquée tant par les syndicats que par les universitaires, cette loi a été dénoncée auprès du Bureau international du travail. Elle traduit surtout que l'action politique des syndicats reste un terrain contesté mais aussi qu'elle inquiète les employeurs et leurs alliés dans une période d'incertitudes et de tensions politiques et économiques.

Notes de bas de page :

[i] Thomas Collombat, « Le syndicalisme : institution ébranlée, mouvement social essentiel », in *Le Québec en mouvements. Continuité et renouvellement des pratiques militantes*, par Pascale Dufour, Laurence Bherer, et Geneviève Pagé (Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 2023), 267-84.

[ii] Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois : deux siècles d'histoire* (Montréal: Boréal, 2004).

[iii] Jacques Rouillard, « La singularité de l'histoire de la CTCC-CSN (1912-1960) », *Bulletin d'histoire politique* 30, n° 2 (2022): 11-31, doi:10.7202/1092605ar.

[iv] Larry Savage, « Contemporary Party-Union Relations in Canada », *Labor Studies Journal* 35, n° 1 (2010): 8-26, doi:10.1177/0160449X09353028.

[v] André Leclerc, *Fernand Daoust*, vol. 2. Bâisseur de la FTQ, 1964-1993, Collection Militantismes (Ville Mont-Royal, Québec, Canada: M éditeur, 2016).

[vi] Larry Savage, « Quebec Labour and the Referendums », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 41, n° 4 (2008): 861-87, doi:10.2307/27754404.

[vii] Peter Graefe, « State Restructuring and the Failure of Competitive Nationalism: Trying Times for Québec Labour », in *Canada: The State of the Federation 2005. Québec and Canada in the New Century – New Dynamics, New Opportunities*, éd. par Michael Murphy (Kingston: Institute of Intergovernmental Relations, 2007), 153-76.

[viii] Ghislaine Raymond, *Le « partenariat social » : sommet socio-économique de 1996, syndicats et groupes populaires*, Collection Mouvements (Ville Mont-Royal: M éditeur, 2013).

[ix] Thomas Collombat, « Labor and Austerity in Québec: Lessons from the Maple Spring », *Labor Studies Journal* 39, n° 2 (2014): 140-59, doi:10.1177/0160449X14531680.

[x] Thomas Collombat, « Le PL89 ou quand la CAQ tire à boulets rouges sur le droit de grève », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 34 (2025): 163-70; Thomas Collombat, « Trop politiques, les syndicats ? », *À Bâbord!*, n° 106 (2026): 6-7.

[xi] François Saillant, *Brève histoire de la gauche politique au Québec : de l'action politique ouvrière à Québec solidaire* (Montréal (Québec): Écosociété, 2020).

[xii] Pascale Dufour, « Québec solidaire : Au-delà du tiers parti, une transformation majeure du paysage politique québécois », in *Les partis politiques québécois dans la tourmente : Mieux comprendre et évaluer leur rôle*, par Réjean Pelletier (Québec: Presses de l'Université Laval, 2012), 343-60.

[xiii] Xavier Lafrance et Catarina Principe, « Building "Parties of a New Type": A Comparative Analysis of New Radical Left Parties in Western Europe », in *From the Streets to the State : Changing the World by Taking Power*,

par Paul C. Gray (Albany: SUNY Press, 2018), 43-64.

[xiv] Thomas Collombat et Xavier Lafrance, « Recomposition de la gauche québécoise et rôle politique du syndicalisme », *Recherches sociographiques* 63, n^{os} 1-2 (2022): 131-55, doi:10.7202/1092385ar.

[xv] Thomas Collombat, « Des états généraux pour le syndicalisme », *À bâbord !*, n^o 105 (2025): 12-13.

Pour citer cet article :

Collombat Thomas et Lafrance Xavier, “Les relations entre syndicats et partis politiques au Québec”, *Silomag* n^o19, juillet 2026, <https://silogora.org/silomag/les-relations-syndicats-et-partis/>